

## « Le Bonheur d'être Chef d'Entreprise »

Synthèse de l'étude qualitative réalisée par Opus3 pour le Ministère des PME, l'APCE, le Salon des Entrepreneurs et la Caisse des Dépôts et des Consignations

### Méthodologie

Réalisée en décembre 2006 et janvier 2007 sur la base de 5 focus groups. Au total, 48 personnes ont été interviewées (créateurs d'entreprise depuis plus de 3 ans et conjoints) :

- 1 groupe ex chefs d'entreprise / ex-cadres (Paris) 1 groupe ex-employés / ouvriers (Lyon)
- 1 groupe ex-chômeurs longue durée (Paris)
- 1 groupe ex-précaires, majoritairement Rmistes (Paris)
- 1 groupe de conjoints des chefs d'entreprise (Lille)

### Les clés du Bonheur d'être Chef d'Entreprise : à l'origine, la concrétisation d'un rêve

Le mot « bonheur » associé à celui de chef d'entreprise interpelle.

Le Bonheur d'être Chef d'Entreprise existe-t-il ? Le bonheur dont on parle n'est pas un état de béatitude ou d'extase professionnelle. Pour les Chefs d'Entreprise qui ont créé leur affaire, il s'agit du sentiment vivant et fort d'avoir réalisé leurs envies et leurs rêves professionnels les plus importants. Ils ont atteint leurs objectifs : **réussir un projet qui était essentiel pour eux et à la hauteur de leurs ambitions.**

Même s'ils relativisent leur bonheur - la vie de Chef d'Entreprise n'est pas toujours rose - leurs attentes sont comblées. Ils ont trouvé **un sens à leur vie professionnelle** et ils s'en déclarent très satisfaits. Ils ne sont plus en état de manque professionnel comme ils pouvaient l'être en tant que salariés insatisfaits de leur travail ou en tant que chômeurs. En mettant toute leur énergie au service de leur projet, ils ont **le sentiment d'avoir gagné grâce à leurs efforts personnels et d'en tirer pour eux-mêmes les bénéfices.** Bref tous les ingrédients du bonheur d'être chef d'entreprise sont là : sentiment d'avoir réalisé ses rêves, satisfaction d'avoir atteint ses objectifs, plaisir du métier exercé, sensation de dépassement et d'effort, impression de se réaliser, perspective de développer encore son activité à l'avenir.

Cependant, **le bonheur d'être chef d'entreprise recouvre des réalités différentes** et des degrés divers selon qu'on est un ex-cadre (se réaliser), un ex-ouvrier/employé (plaisir du métier), un ex-chômeur de longue durée (sensation de dépassement) ou un ex-précaire (satisfaction de pouvoir travailler).

*« Un rêve. La satisfaction de pouvoir s'auto-assurer, se débrouiller seul. Avoir sa propre affaire, le rêve. Et s'assumer »*

*« J'ai toujours rêvé de côtoyer un certain milieu, il y a toujours ce rêve de fréquenter ce milieu. Ca fait rêver » (groupe ex-employés/ouvriers)*

« *Moi c'est la continuité de ce que je faisais, j'avais toujours eu envie de faire une société* » (groupe ex-précaires)

« *C'est quand même une vocation. Je le sens comme ça d'être chef d'entreprise, de vouloir monter sa société, d'être seul, de vouloir diriger, je crois que c'est vraiment une vocation au départ.* » (groupe ex-cadres)

« *Le matin quand j'arrive à mon bureau, je suis content !* » (groupe ex-chômeurs longues durée)

« *Je m'investis à fond dans le boulot, c'est le côté positif* » (groupe ex-cadres)

« *Le point agréable c'est de travailler, c'est important pour les enfants, de leur montrer l'exemple* » (groupe ex-précaires)

## **Les petits et grands plaisirs d'être Chef d'Entreprise : les sentiments de liberté et d'épanouissement personnel**

Le bonheur des Chefs d'Entreprise qui ont créé leur affaire est enrichi par les expériences et les sensations agréables de leur métier. Il se cache derrière les petits et les grands plaisirs qu'il provoque. Les aspects agréables de leur métier se partagent entre **l'impression d'une grande liberté et le sentiment de se réaliser personnellement**. Ils en ressentent **une fierté** et une grande estime d'eux-mêmes qui leur est aussi **renvoyée par leur entourage familial**.

L'impression d'une grande liberté est liée à la sensation d'indépendance et de liberté, d'une grande marge de manœuvre, **d'une large autonomie dans le choix des décisions à prendre** et des actions à entreprendre, et d'une grande indépendance face à la hiérarchie et aux collègues. La plupart des créateurs d'entreprise qu'ils soient ex-cadres, ex-chômeurs ou ouvriers/ employés ressentent ce même sentiment de liberté. Les Chefs d'Entreprise qui ont créé leur projet se sentent libres d'appliquer leurs idées personnelles, d'être les seuls maîtres à bord et de rebondir quand ils font des erreurs. C'est **le plaisir de développer leurs affaires et de les voir grandir**. Ils ont pris leurs responsabilités professionnelles en main et tirent leur force d'eux-mêmes. En franchissant ce cap, ils goûtent au plaisir d'en profiter pour eux, de revendiquer pleinement leurs résultats, d'avoir à rendre des comptes qu'à eux, de s'autogérer, et de ne pas avoir à subir le côté désagréable d'un organigramme ou d'une organisation où tout doit être négocié.

Ce sentiment de liberté est renforcé par les petits plaisirs de **gérer son emploi du temps**. Ce sont des petits plaisirs occasionnels car la pression des opérations les empêchent d'en profiter souvent. Ce peut être de prendre une demi-journée pour traiter ses affaires personnelles, de choisir ses dates de vacances sans avoir à demander une autorisation, de fixer son temps de travail et de pouvoir travailler quand ils le veulent (le soir très tard ou même le week-end).

Le sentiment de se réaliser personnellement est l'autre face des grands plaisirs du chef d'entreprise. Les créateurs d'entreprise sont heureux de **pouvoir exprimer leur personnalité et leur créativité à travers leur projet**. Cela peut être de façon très simple en exerçant leur métier comme ils l'entendent et avec passion (ex un maçon qui ne veut pas de défauts dans son mur et qui le refait). Cela peut aussi se concrétiser en exprimant sa personnalité dans son travail (ex agencer son magasin en fonction de ses goûts). Cela peut enfin passer par créer un nouveau produit (ex création d'une nouvelle machine ou création artistique).

A chaque fois les créateurs **assument pleinement « la paternité de leur bébé »**. Ils ont le sentiment d'être au centre de tout et d'être indispensable à leur projet. Leurs activités les épanouissent d'autant plus qu'ils se sont ouverts à des plaisirs différents. **Ils touchent**

**maintenant à des domaines qu'ils ne connaissaient pas pour la plupart jusqu'à maintenant** : les aspects financiers et comptables, les relations avec les clients ou avec les fournisseurs, l'organisation et le management pour ne citer qu'eux. Tous les créateurs d'entreprise ressentent avec des intensités différentes ce sentiment d'épanouissement personnel. Pour certains (par exemple les ex-cadres) il s'accompagne aussi d'un bien-être matériel (ils gagnent plus d'argent). **La plupart estiment cependant que leur niveau de vie ne s'est pas amélioré, voire a diminué** (au moins dans un premier temps).

Ces responsabilités accrues entraînent, chez les Chefs d'Entreprise qui ont créé leur affaire, le besoin de se remettre en question, de travailler sur eux et de se dire que rien n'est jamais acquis. Il s'agit du **défi permanent de faire ses preuves et de gagner**. Même si cette pression est usante, ils en tirent le plaisir d'atteindre leurs objectifs. Ils en sont **fiers**, fiers d'avoir franchi le cap et d'avoir tenté l'aventure, fiers de leur réussite et de leur succès, fiers de leur nouveau statut social, fiers d'être reconnus par leur entourage. Leurs conjoints sont également fiers d'eux et s'associent à leurs succès. Ils sont reconnus par leur entourage familial et professionnel. Ce sentiment de fierté s'exprime différemment selon que le créateur d'entreprise est un ex-cadre (fier de sa réussite), un ex-ouvrier/employé (fier d'être un indépendant), un ex-chômeur de longue durée (fier de s'en être sorti) ou un ex-précaire (fier de travailler).

*« L'autonomie, je suis seul, je travaille seul, je fais ce que je veux » (groupe ex-employés/ouvriers)  
« Pour moi épanouissement personnel c'est, je fais quelque chose qui me plaît et dans mon domaine et je gère mon business comme je l'entends. » (groupe ex-chômeurs longues durée)  
« Je suis fier de le voir s'épanouir et réussir dans son travail, même s'il y passe beaucoup de temps et que je dois assumer beaucoup de choses à la maison » (groupe conjoints)*

*« On décide, on a la liberté, c'est pas comme dans une entreprise où on n'est pas obligé de tenir compte d'une hiérarchie. Là on a vraiment la liberté de décider, le fait de créer aussi. » (groupe ex-cadres)  
« De gagner de l'argent pour soi et pas pour son patron » (groupe ex-précaires)*

*« On peut tout de même partir en vacance et choisir ses dates soi-même, pouvoir prendre une matinée plus facilement que quand on est salarié, j'ai envie de prendre une journée je la prends, dans l'idéal » (groupe ex-employés/ouvriers)*

*« C'est un épanouissement personnel. Un cran en plus, une fierté. On est content d'y arriver par soi-même ! A mener une affaire, même si c'est une petite affaire, même si ce n'est pas un paquebot, juste une barque, mais du moment que ça flotte bien. » (groupe ex-employés/ouvriers)  
« C'est tout de même bien d'être Madame J. dans le quartier » (groupe ex-précaires)*

*« Oui, la création c'est mon bébé, on veut qu'il grandisse, on veut que notre entreprise soit florissante, évolue, on est un peu paternel » (groupe ex-cadres)  
« On n'est pas payé de la même façon qu'un salarié, mais le client quand on le fidélisera, c'est nous qui en tirerons profit donc c'est quand même motivant » (groupe ex-chômeurs longues durée)*

*« Ce qui est bien, c'est quand ça marche, c'est une fierté, c'est certain ! » (groupe ex-précaires)  
« Moi l'inscription au registre de commerce, c'était symbolique pour moi, on a la qualité de commerçant, c'est une satisfaction personnelle. » (groupe ex-chômeurs longues durée)  
« Le doute, la remise en cause, ne jamais se reposer et se dire que c'est acquis ! J'ai fait quelque chose, mais il faut que je continue à avancer » (groupe ex-employés/ouvriers)*

## Les sources de déplaisir : entre isolement, intranquillité et insécurité

L'envers du décor du bonheur des chefs d'entreprise est constitué des difficultés, des problèmes et des soucis de toutes sortes. Les aspects désagréables du métier sont assez divers.

D'abord les chefs d'entreprise **se sentent souvent seuls** face à la conduite de leur affaire et aux décisions qu'ils ont à prendre. Ils ont l'impression que leur environnement professionnel ne les appuie pas assez : les banquiers qui selon eux ne font pas leur travail et ne les aident pas ; l'administration qui leur impose une lourdeur « écrasante » des papiers à remplir ; l'état qui demande toujours plus en terme de charges et qui met en péril leur équilibre financier ; leur personnel qui ne s'associe pas assez à leur combat et qui n'a pas envie de travailler ; les organismes d'information et d'aide à la création d'entreprise qui ne les accompagnent pas suffisamment, qui ne leur apportent pas les aides financières ou les informations dont ils ont besoin...

Ensuite, **la vie des affaires avec ses hauts et ses bas ne permet pas aux chefs d'entreprise de se sentir tranquilles**. Leur lendemain leur semble incertain. Tout peut pour eux basculer du jour au lendemain. Les achats des clients sont en dents de scie. Il n'y a pas de garde-fou de l'activité. Les opportunités de vente demandent une disponibilité constante. La journée de travail n'est jamais finie. La « pression » du marché est telle **qu'il n'y a plus d'horaires de travail, plus de week-ends**, qu'il faut souvent travailler dans l'urgence et que même en vacances ou la nuit leur activité peut les solliciter. Cet effort de tous les moments a comme conséquence d'ajouter un facteur de stress aggravant vis à vis de la famille ou des amis.

**Toutefois ils modèrent tous ces aspects négatifs par les avantages qu'ils tirent de leur nouvelle situation en termes de liberté et d'autonomie**. Plus encore, certains d'entre eux (en particulier les ex-cadres et dirigeants) estiment que malgré les aléas de la vie économique de leur activité actuelle, ils sont plus en sécurité que comme salariés dans une entreprise qui ne reconnaît pas leurs mérites, est sclérosée par la hiérarchie et les lourdeurs administratives et donc faiblement susceptible de s'adapter et d'évoluer. Plus généralement, ils valorisent tous leur réactivité dans un environnement changeant comme un facteur de sécurité qui vient contrebalancer les risques inhérents à toute activité économique.

*« En France, on commence par payer beaucoup de charges alors qu'on est même pas à un centime de CA et il faut payer ! » (groupe ex-précaires)*

*« En fait ce sont les papiers à remplir, les charges...Le remplissage de ces papiers administratifs qui sont lourds : tous les mois, tous les 3 mois, tous les 6 mois... » (groupe ex-chômeurs longues durée)*

*« Alors demander les infos c'est pas la peine car à chaque fois on se heurte à un mur. » (groupe ex-employés/ouvriers)*

*« Le côté plus désagréable, c'est le manque de soutien par exemple de la part des banques. Avec les banques, personne n'est partenaire, il faut s'arracher les tripes pour convaincre les gens ! » (groupe ex-cadres)*

*« On sait jamais le lendemain, il est incertain ; ça peut marcher comme demain ça peut chuter » (groupe ex-employés/ouvriers)*

*« Pas de jours de repos, pas de jours fériés. Les semaines ne sont plus réglées pareilles. Si plus du lundi au vendredi et c'est fini, si je dois travailler le dimanche, je travaillerai le dimanche. Je travaille la nuit dans l'urgence aussi. » (groupe ex-cadres)*

*« J'estime être mieux à même aujourd'hui de m'adapter au marché que dans mon ancienne entreprise où on ne m'écoutait pas quand je parlais de la nécessité de s'adapter aux évolutions de l'environnement » (groupe ex-cadres)*

## **Le bonheur d'être Chef d'Entreprise : un point de non retour**

Les chefs d'entreprise ne s'imaginaient pas avant la création d'avoir à affronter une telle masse de travail. Ils ne pensaient pas que leur métier serait aussi difficile et leur demanderait autant d'efforts. Malgré ces inconvénients, les chefs d'entreprise sont globalement d'accord pour dire qu'ils sont satisfaits de leur activité car **rien ne remplace pour eux ce sentiment de liberté, de réalisation de soi, la volonté d'atteindre ses propres objectifs et de relever les défis**. Aucun ne se déclare prêt à revenir en arrière, quitte à devoir s'adapter aux évolutions de leur marché et de leur environnement. **Aucun n'envisage d'arrêter et de redevenir salarié à conditions égales**. Ils préfèrent leur statut actuel à celui d'un salarié même s'ils sont conscients de la perte de certains avantages de leur ancien statut social (primes, ticket restaurants, couverture santé...).

La création d'entreprise est un point de non retour d'autant plus important que les créateurs d'entreprise ont digéré leur passé de salarié et s'en sont débarrassés. Ils se sont libérés des contraintes du personnel d'entreprise. **Ils ont même un discours critique face à l'entreprise qui les faisait travailler avant leur création**. Ils lui reprochent un processus de décision contraignant et souvent absurde, une hiérarchie excessive et injuste, le manque de reconnaissance de leur travail, une attitude cynique et ingrate dans les licenciements et le non intéressement aux richesses qu'ils ont créées. C'est pourquoi ils se sont habitués à ne plus avoir un salaire fixe qui rentre tous les mois. **Ils se sont délivrés d'un statut de sécurité et ont accepté d'avancer dans l'inconnu des affaires d'un mois à l'autre**.

**Beaucoup se verraient mal faire « machine arrière »**, se retrouver dans la peau d'un salarié à moins d'une reconversion dans un autre secteur d'activité. Ils ont atteint un nouveau statut social comme « le passage du locataire au propriétaire ». Leur rapport au travail a changé. Alors que les salariés ont un regard détaché de leur travail et se contentent d'effectuer leurs tâches quotidiennes, les créateurs entretiennent avec leur projet une relation affective forte. Ils y pensent constamment et le protègent comme leur enfant. Ils ont aussi acquis beaucoup plus de responsabilités. Ils doivent faire face à beaucoup de tâches qu'ils ne connaissaient bien souvent pas (gestion, administration, management etc.). Ils jouissent d'une reconnaissance sociale qu'ils n'avaient pas de la part de leurs fournisseurs, de leurs clients, de leurs amis. Le regard des autres a changé et ils sont plus sollicités par les gens. En contrepartie ils doivent travailler beaucoup plus.

**Le sentiment de non-retour est aussi accentué par un projet de création qui a mis un certain temps avant d'arriver à maturation**. Chez les chômeurs de longue durée, les stages et les formations ont permis une reconversion dans un autre métier. La conviction de créer a aussi découlé d'un bilan de compétences et de position sur le marché de l'emploi concluant que l'âge bien souvent aidant, le passage à la création devenait un passage obligé. Cela a été le cas de certains employés ou ouvriers. Pour les cadres, un licenciement ou une menace de licenciement a été souvent l'occasion de se lancer.

**Paradoxalement, si les créateurs d'entreprise se disent plus heureux aujourd'hui comme chef d'entreprise que comme salarié, ce n'est pas dû à une meilleure qualité de vie et à un meilleur confort matériel**, un bon nombre déclarant gagner autant, voir moins qu'avant. Ce qui semble vraiment les rendre heureux c'est cette fierté personnelle, le fait d'avoir concrétisé un rêve, d'avoir l'impression de se réaliser... De plus, le statut de chef d'entreprise apporte plus de satisfactions que n'apporterait un statut de salarié que ce soit au niveau de l'autonomie de décision, de la liberté, de la reconnaissance sociale ou de la fierté personnelle.

*« Je ne referais plus machine arrière après, c'est difficile, je ne pourrais pas retourner employé » (groupe ex-employés/ouvriers)*

*« on est plus heureux parce qu'on est plus en phase avec ce que l'on est réellement » (groupe ex-cadres)*

*« On s'épanouit avec l'entreprise, on vit à son rythme. Si on a des difficultés financières, on est malheureux, si tout se passe bien, on est heureux, si on gagne des contrats, on saute au plafond. Ça dépend de l'évolution économique » (groupe ex-chômeurs longues durée)*

*« Oui complètement ! Avant, je me sentais « exploitée ». Le travail ça toujours été important, j'ai toujours aimé faire mon métier, faire ce que j'aimais mais je voyais des personnes qui s'enrichissaient sur mon dos. C'était injuste, pas équitable » (groupe ex-cadres)*

*« On est plus heureux à partir du moment où on est en adéquation avec ce que l'on veut réellement. Si on franchit le pas, c'est que l'on avait vraiment envie de le faire donc on a une satisfaction personnelle. » (groupe ex-employés/ouvriers)*

*« Il y a aussi dans la réussite beaucoup de jalousie et c'est terrible car vous perdez des amis, des contacts car vous n'êtes plus dans le même registre. Socialement, on n'est plus dans un circuit de salarié » (groupe ex-chômeurs longues durée)*

*« Le jour où je suis allé au marché pour moi, le contact était différent avec les fournisseurs (comparé à quand j'étais salarié). L'échelle sociale était différente donc il y avait plus de gentillesse car j'étais chef d'entreprise. » (groupe ex-employés/ouvriers)*

*« J'ai forcé la main à l'ANPE pour faire des stages, j'ai emprunté, fait de petits boulots pour payer mon école et tout a marché. C'est le choix de faire ce métier qui m'a conduit à la création d'entreprise » (groupe ex-chômeurs longues durée)*

*« Moi j'ai toujours voulu être à mon compte depuis que je suis au lycée, peut-être à force de regarder dallas. C'est la liberté, la réalisation de soi » (groupe ex-chômeurs longues durée)*

*« Moi je suis d'accord avec cette idée d'autonomie et de propre satisfaction de soi. J'ai une vie plus harmonieuse en fait et je me sens dans mon élément, ça toujours été mon rêve. ... » (groupe ex-employés/ouvriers)*

## **Pour apprécier le bonheur d'être chef d'entreprise : en prendre conscience**

Le bonheur des chefs d'entreprise est subjectif.

Si les créateurs d'entreprise se sentent pour la plupart bien dans leur peau et se disent heureux, certains ont du mal à se percevoir comme « chefs d'entreprise » et à ressentir le « bonheur d'être chef d'entreprise ». Ils n'en ont pas conscience, ils ne se l'imaginent pas ou ils ne le cultivent pas car bien souvent ils ont « le nez sur le guidon ».

Pour eux cet état d'esprit est une notion qui reste encore à développer.

Alors que les ex-cadres se sentent pleinement des chefs d'entreprise et trouvent leur bonheur dans le management de leur projet (développement, responsabilités, management des équipes), les ex-ouvriers et employés se considèrent plus volontiers comme des indépendants dont le succès dépend de leurs compétences (plaisir du travail technique bien fait) et non de leur qualité d'homme orchestre (ils travaillent en général seuls ou en binôme et n'ont personne à manager). Quant à certains chômeurs longue durée ou en situation précaire (notamment ex-ouvriers ou employés), la création d'entreprise représente pour eux un travail comme un autre. Ils se sont créés leur « boulot » et ne se considèrent pas comme des patrons. Leur plaisir est d'avoir un travail et de continuer à exercer leur métier. Ils ne se le représentent pas encore comme un bonheur.

*« C'est juste la continuité de la vie de salarié et avec un peu plus de travail » (groupe ex-employés/ouvriers)*

*« Je dis que je suis ouvrier et pas patron, sinon ça fait grosse tête, ça me gêne » (groupe ex-chômeurs longues durée)*

Mardi 30 janvier 2007

Au final, tous les chefs d'entreprise interrogés estiment que la balance avantages/inconvénients de leur situation actuelle par rapport à leur situation passée penche nettement en faveur des avantages.

**C'est pourquoi ils adressent un message sans ambiguïté à destination des futurs créateurs : « Si tu as un projet et que tu y crois, fonce ! » ... « ... et n'oublie pas de bien t'entourer ».**